

LARGE VICTOIRE DES GREVISTES HEMERA - HOLIDAY INN

Après 111 jours de grève, **un accord a été signé jeudi 8 février 2018 avec la direction de l'hôtel Holiday Inn de la Porte de Clichy**. Les grévistes vont reprendre le travail, lundi 12 février, avec la fierté d'avoir tenu pendant près de 4 mois contre le géant mondial de l'hôtellerie pour défendre leur dignité et leurs droits.

Signé par les délégués des grévistes et les organisations syndicales CNT-SO et CGT-HPE, **cet accord, outre qu'il permet la réintégration des deux salariées mutées abusivement, prévoit de nombreuses avancées sociales et salariales** : *le respect des accords acquis sur ce site ; le paiement des heures travaillées et le respect des contrats de travail ; deux jours consécutifs de repos hebdomadaire ; la disparition des contrats de moins de 130h mensuelles ; l'augmentation des qualifications, la suppression de la clause de mobilité ; le versement d'une prime de panier de 7,14EUR par jour travaillé ; l'intégration du temps d'habillage-déshabillage comme temps de travail.*

La société HEMERA a, jusqu'au bout, tenté de faire échec à la négociation, refusant même de venir à la table des négociations.

Concernant la question centrale de la sous-traitance, ce n'est que partie remise. Si les grévistes ont refusé d'être « divisés » dans le cadre d'une internalisation partielle proposée par l'hôtel, une clause prévoit une négociation de l'internalisation pour tous, sous conditions de fréquentation avant le 31 août 2019.

Cette victoire historique dans la période actuelle de régression sociale (lois Macron, El Khomri, ordonnances Macron) **a été possible par la détermination des grévistes et le large soutien syndical, politique et citoyen dont ils ont bénéficié.** Nous remercions chaleureusement les camarades et organisations de tous bords ayant appuyé la lutte, notamment en participant à la caisse de grève.

La grève Holiday Inn fait date. Elle constitue un nouveau point d'appui pour les luttes à venir contre la sous-traitance, nouvelle forme d'esclavagisme moderne. **Nous appelons l'ensemble des salariés du secteur à rejoindre leurs syndicats de combat, seule la lutte paie !**

A Paris, le 9 février 2018



CNT Solidarité Ouvrière

4 rue de la Martinique 75018 Paris

Contact mail : media@cnt-so.org

Site : www.cnt-so.org

Page FB : <https://www.facebook.com/cnt.so/>

Tel : 06.47.39.72.00 - 01 40 34 71 80